

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00
Six mois.....50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50
Six mois.....75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50
Six mois.....1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 27 juin 1911

Mois de juin est dédiée au Sacré Coeur de Jésus.

LA LANGUE FRANCAISE DANS LES EGLISES

Les plaintes légitimes qui se répètent partout, surtout en Acadie, par rapport à l'abstention du parler français dans les églises où la majorité est française et même où il y a un contingent considérable d'Acadiens, quoique non en majorité, causent un grand mal à la religion. Le refus de reconnaître aux Acadiens le droit d'entendre la prédication évangélique dans leur langue maternelle, dans les églises qu'ils ont bâties, et des pasteurs qu'ils supportent de leurs deniers, est une injustice d'abord et contraire à l'esprit de l'évangile cela est clairement démontré depuis la fondation de l'Eglise par Notre-Seigneur lui-même : "Allez enseignez toutes les nations"; et les Acadiens ne doivent pas faire exception. Le divin Maître en autorisant de parler et d'agir en son nom, a voulu que tous les membres de l'Eglise catholique fussent initiés à la foi et la conservassent par la prédication, c'est pourquoi il avait accordé aux apôtres le don des langues. Tous ceux qui entrent dans la milice du Seigneur doivent s'y préparer en apprenant les langues du pays où ils sont appelés à exercer le ministère pastoral. Un pasteur n'est pas pasteur véritable à moins qu'il ne soit en état de donner à ses brebis la nourriture qui leur convient. Le Saint Père, en autorisant la communion de ces jeunes enfants, veut sans doute qu'ils comprennent ce qu'ils font et leur refuser le pain de la parole au moment où ils reçoivent le pain eucharistique c'est s'écarter de son devoir.

De plus d'un siècle, les Acadiens ont été privés, dans les villes épiscopales et dans de nombreuses paroisses, du droit acquis par la loi naturelle et divine, de recevoir l'instruction religieuse dans une langue qu'ils comprennent. Dans plusieurs cas, des curés connaissant la langue française (ils devraient au moins la connaître) ne disent pas un mot dans la langue de la majorité de leurs auditeurs, avides d'entendre la parole de Dieu, lorsqu'ils sont acadiens.

Maintenant que des minorités considérables de cette population dans nos campagnes,

On prétend, par ce moyen barbare, assimiler nos populations. Est-ce que par hasard il faut absolument parler l'anglais, pour arriver au ciel? Ce n'est pas ce que prétend l'Eglise catholique, apostolique et romaine. On dira: pas de distinction dans l'Eglise, pas d'exception pas de préférence non plus. Surtout en Acadie, c'est ingratitude, c'est un crime de refuser à cette bonne et dévouée population le pain qu'elle réclame avec tant de droit, et de lui offrir que des pierres en échange.

On donne comme un fait que, à l'occasion de l'ordinaire de trois prêtres acadiens (ils étaient les seuls candidats), leurs parents, venus de loin, avec les amis, pour assister à cette imposante cérémonie, furent nourris de deux instructions en anglais; pas un mot en français. Pourtant ces lévites avaient reçu leurs éducation complète aux dépens de leurs pauvres parents qui s'étaient imposé de nombreuses privations pour donner des ministres à l'Eglise. Pas un remerciement. N'est-ce pas décourager le zèle et le dévouement pour l'éducation du clergé, pour la construction des cathédrales, des évêchés, des collèges des églises, etc. Le mépris pour des bienfaiteurs ne saurait attacher des sujets à la religion, à l'Eglise et aux pasteurs de l'Eglise. Les Acadiens sont de fervents catholiques; qu'ils soient traités comme tels, et non comme des parias dans leur propre pays, et l'Eglise y trouvera son profit.

Observateur.

Les "Knights" et la langue française

"Les Chevaliers de Colomb d'Ontario, disent les journaux, viennent de souscrire la somme de \$40,000 pour l'achat de livres de texte à l'usage des écoles séparées de la province-ouest.

Ces livres seront de langue anglaise, car le but de la chevalerie colombienne, haute et basse, n'est pas de propager la langue française dans les écoles séparées. On connaît les sentiments de Mgr Fallon, l'un des grands chevaliers de l'Ordre, sur les écoles bilingues et l'enseignement du français dans l'Ontario.

Pourquoi les sociétés nationales canadiennes françaises n'adopteraient-elles pas le même moyen de doter les écoles françaises de livres de classe?"

Le Temps d'Ottawa écrit à ce sujet :

"Malgré les criailleries qu'on a fait retentir dans certains milieux ou trop jaunes ou trop verts, le français est établi dans l'Ontario pour y rester; et tôt ou tard le gouvernement provincial sera bien obligé de se rendre à l'obligation qu'il a logiquement de donner au groupe français les privilèges qu'il mérite de droit, et qu'on ne peut pas négliger plus longtemps à la veille des élections."

Il est intéressant de noter qu'au Canada comme aux Etats Unis les Knights travaillent pour ainsi dire officiellement à la diffusion de la langue anglaise.

En gens pratiques ils travaillent au tour de l'école.

Et dire que des centaines et des centaines des nôtres paient de leur argent pour cette oeuvre d'assimilation.

De la Verité.

LE COURONNEMENT DU ROI GEORGES V A LONDRES

A Londres principalement et dans toutes les principales villes de l'Empire le couronnement du roi Georges V et de la reine Marie a donné lieu à de splendides démonstrations.

Leurs Majestés portant leurs couronnes toutes étincellantes sur leur tête et des vêtements d'une ampleur et d'une richesse extraordinaires, tous les nobles revêtus de costumes de l'ancienne époque, les quatre pairs suivant la reine et étant revêtus de robes de toute

beauté, les pages groupés en arrière des dames dans leurs vêtements bleus et blancs, les hauts dignitaires ecclésiastiques portant leurs habits écarlates et d'or, voilà qui formait le centre principal.

Leurs Majestés étaient accompagnés du duc de Connaught et du jeune Prince de Galles; celui-ci était revêtu de l'uniforme de cadet naval.

Le dais sur la tête du Roi était porté par quatre chevaliers de la jarretière; Lord Cadogan, lord Rosebery, lord Crew et lord Minto.

La cérémonie à l'Abbaye a duré plus de trois heures, et au moins sept mille personnes étaient présentes.

Le Roi et la Reine, ayant passé par le choeur montèrent sur une plateforme appelée le théâtre. En passant par leurs trônes, ils se sont agenouillés en prière à leur Dieu, du côté sud de l'autel, puis ils ont pris leur place sur les chaises d'état historiques.

Les cérémonies du rituel se sont ensuite déroulées avec la plus grande précision. Pendant le sermon, le roi, suivant que le vent le cédait, s'est couvert de la cape de velours cramoisi, bordée d'hermine.

Après le sermon, le roi, agenouillé sur les degrés de l'autel à prêt le serment. L'archevêque de Canterbury lui a posé la question officielle :

"Sire, votre Majesté veut-elle prêter le serment. Le roi a répondu : "Je le veux".

Le roi a promis alors solennellement de gouverner suivant la loi, de maintenir la religion établie, et la main sur l'Evangile il a juré :

"Les choses que je viens de promettre, je les accomplirai et les tiendrai, ainsi que Dieu me soit en aide."

Cette cérémonie religieuse fut suivie de réjouissances populaires, dans tous les quartiers de la ville de Londres.

On conservera un heureux souvenir du couronnement du roi Georges V, et de la reine Marie.

Le Roi honore huit Canadiens

Les Canadiens qui se trouvent parmi les personnages qui seront décorés à l'occasion du couronnement sont : Sir Frédéric W. Borden, chirurgien-général honoraire; l'honorable L. M. Jones, président de la compagnie Massey-Harris, de Toronto, M. le juge Routhier, de Québec, M. Williams Whyte, vice-président au Pacifique Canadien de Winnipeg, et M. Max Aitken, député de Ashton-under-Lyne, financier de Montréal, chevalier; Sir Charles Fitzpatrick, Grand Croix de St Michel et St Georges; R. A. Falconer, président de l'université de Toronto; James Adams Shortt, commissaire du service civil d'Ottawa, et A. F. Sladen, secrétaire du gouverneur général à Ottawa, compagnons de St-Michel et St Georges.

WALSH-FORTIER

DE LA CROIX.

Le Dr J.-L. Fortier, de Waterville, mourait le 4 juin courant, ayant fait ses pâques et étant muni des sacrements de l'Eglise.

Le lendemain, Mgr Walsh signifiait à M. l'abbé Charland, curé de Waterville, que le défunt ne devait pas avoir des funérailles religieuses: pas de messe, pas même de libéra sur ses restes.

Cependant le Dr Fortier était mort en communion avec l'Eglise. L'indignation chez les Canadiens français de Waterville était à son comble.

M. l'abbé Charland alla immédiatement voir l'Evêque pour le faire revenir sur sa décision. Démarche infructueuse. Madame Fortier menace d'instruire le Délégué Apostolique de la décision étrange de Mgr Walsh. Celui-ci permet qu'un libéral soit chanté par M. l'abbé Charland soit à l'Eglise de Waterville, soit à la résidence du défunt. Et le libéra est

MGR WALSH REPOND A SES ACCUSATEURS

L'Evêque de Portland adresse au clerge de son diocèse une lettre dans laquelle il explique son attitude

Mgr Walsh, évêque de Portland, a adressé au clergé de son diocèse, une lettre dont nous détacherons les principales parties. C'est une réponse aux manifestations de protestations des Canadiens-français. Voici :

"L'interdit a été publié à la demande urgente de plusieurs prêtres, qui ont déclaré que les hommes atteints par l'interdit, n'avaient pas le droit de représenter le peuple canadien ou les sociétés canadiennes. Ces prêtres n'ont pas voulu que quelques-unes de leurs ouailles fussent exposées à être trompées. Les termes du décret démontrent que l'interdit n'a pas été lancé parce que ceux qu'il frappe, ont présenté une requête, à la législature. Le droit de présenter une requête est un droit constitutionnel accordé à tout citoyen américain. Ce n'est pas là la faute. Mais toute requête

doit être soumise aux règles de la raison, de l'équité, de la justice, de la discipline ecclésiastique. Toute requête ou projet de loi de ce genre doit avoir l'approbation de l'autorité religieuse".

Mgr Walsh affirme qu'on a tenté de rejeter l'autorité légitime des évêques et des prêtres et qu'on a voulu introduire le socialisme laïque dans l'administration des affaires de l'Eglise. Il reconnaît le droit de présenter une requête à la législature, mais avec certaines conditions, entre autres celles que nous avons citées. "Le projet de loi proposé pour remplacer le "Corporation Sole" contient des clauses contraires à la constitution de l'Eglise, qui bravent les décisions ecclésiastiques et qui sont opposées aux lois du diocèse. Ces clauses menacent l'unité et l'ordre dans chaque paroisse, et ne sauraient être acceptées par

aucun honnête homme".

L'évêque de Portland prétend que les signatures de la requête n'ont pas été toutes obtenues régulièrement, que des menaces ont été faites en certains cas et que l'interdit a été justifié.

Il prétend que la convention de Biddeford n'était pas une convention de sociétés catholiques, mais une réunion de soi-disant cercles et clubs, et que certaines personnes mentionnées à titre de délégués n'ont pas assisté aux séances.

Mgr Walsh nie les accusations qu'on fait peser sur lui. Il nie que l'enseignement du français ait été défendu dans les écoles paroissiales. Il déclare que des accusations ne sont pas des faits et que la calomnie doit faire place à la vérité.

On croit que l'évêque de Portland va bientôt faire le récit des troubles qui ont commencé, l'an dernier.

LA FOI AUX ETATS-UNIS

Depuis de longs mois l'on parle de réciprocité donataire entre les Etats-Unis et le Canada; et cela ne semble pas près de finir.

Les uns en disent beaucoup de mal, les autres en escomptent l'âge d'or; celui-ci y voit bleu sombre; celui-là rouge clair. Quant au Messager, n'y voit... goutte.

Ce retranchement dans sa sphère de revue pieuse, il laisse aux hommes et aux journaux politiques le soin de trancher ces questions d'intérêts matériels et souvent personnels.

Il est cependant une réciprocité au sujet de laquelle il ne doit pas rester indifférent, pour laquelle il n'a cessé de travailler et qu'il prône en chacune de ses livraisons. C'est la réciprocité des prières, des mérites et des bonnes oeuvres. Est-il besoin d'ajouter que cela constitue de quelque sorte la raison d'être de l'Apostolat de la Prière?

Souvent le Messager propose à ses lecteurs d'unir leurs prières à celles des vingt-cinq autres millions d'associés de l'Apostolat, aux intentions de tel ou tel pays. Et les Messagers étrangers en font autant.

En sorte que tous les membres de notre sainte Lieue dispersés par le monde, pratiquent sans cesse la plus fraternelle réciprocité. Et personne ne proteste. C'est qu'en notre cas il n'est nullement question d'arriver ou de se maintenir au pouvoir et que, d'autre part, tout le monde y trouve son bénéfice, les maraichers et les manufacturiers comme les autres.

Ce mois-ci, la direction générale de l'Apostolat propose comme intention à ses membres: "la foi et la morale aux Etats-Unis."

Est-ce parce que l'une et l'autre seraient, par hasard, en péril, afin de parler au danger? ou bien, par

sents.

Des milliers ne purent pénétrer dans la vaste nef de San Francisco.

Le cardinal Aguirre a reçu un télégramme du Pape demandant aux congressistes de prier pour l'Eglise du Portugal dont les prélats sont persécutés pour leur foi et leurs traditions.

On s'attend à ce que ces troubles sérieux marquent la grande procession de l'après-midi. Cette procession a suscité l'hostilité des républicains qui essaieront peut être de faire du tumulte.

Toute la presse anticléricale a fait à ce sujet une campagne vigoureuse et un journal déclare que les républicains seront armés le jour de la procession.

Abonnez-vous à l'Impartial,

chanté à ce dernier endroit.

Mgr Walsh, pour expliquer sa conduite, donne les raisons suivantes, "1. Le docteur, depuis plusieurs années, avait, par paroles aux individus et aux sociétés et par écrits dans les journaux, attaqué l'autorité des prêtres dans leur paroisse et des évêques dans le diocèse;

2 - Il avait été plusieurs fois prévenu par son curé, par l'évêque et par correspondance, d'avoir à cesser ces attaques ou qu'il se verrait privé de ses droits et catholique;

3 - Dans un discours, il avait incité les gens à la sédition;

4 - Il lui avait été demandé officiellement de signer une rétractation et réparation et il avait refusé;

5 - Il est mort sans avoir fait aucune rétractation ou réparation;

6 - Mais, vu ses bonnes dispositions à sa mort, l'évêque a permis qu'il entrât dans l'Eglise pour un enterrement privé, c'est-à-dire un libéra' mais sans le saint sacrifice de la messe."

Les raisons invoquées par l'Evêque de Portland ne sont pas suffisantes pour légitimer son refus de faire chanter son service funèbre sur le corps du Dr Fortier; à moins que le droit canon professé par cet évêque irlandais ne soit pas celui que l'Eglise enseigne!

Mgr Walsh n'est pas le premier dans l'épiscopat irlandais qui se soit mis ainsi en marge des lois de l'Eglise. N'a-t-on pas vu, il y a quelques mois, Mgr Fallon, de London, au mépris de la vérité la plus indéniable, accuser certains journalistes foncièrement catholiques de pactiser avec l'Emancipation?

Tout ces écarts—pour employer un euphémisme—du clergé irlandais sont bien regrettable. L'Eglise en souffre énormément. Et nous craignons fort qu'ils nous mènent loin.

Le temps est à l'orage; la tempête gronde; c'est à nous d'être prudents et de mettre toute notre confiance dans le Pilote que Jésus-Christ nous a donné. Prenons garde que la vague ne nous emporte à la mer. Tant que nous serons dans la barque de Pierre, nous n'aurons rien à craindre. A nous donc d'y rester, de nous y cloier, s'il le faut. Là est notre salut.

Joseph Begin.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE MADRID

La session de clôture du Congrès Eucharistique le 28, était présidée par le cardinal Aguirre. Ce fut une réunion brillante.

Le Roi et la Reine et tous les membres du cabinet, étaient pré-

ce qu'elles sera tien au contraire en progrès, afin de l'accroître?

C'est peut être pour le premier motif; c'est peut être pour le second; c'est peut être aussi pour l'un et l'autre à la fois. Car si, comme on l'a souvent répété—avec preuves à l'appui—l'Eglise américaine doit porter le deuil de millions de ses enfants passés à l'hérésie, elle peut aussi se réjouir de voir que des légions d'immigrants catholiques, unis aux convertis, soient venus combler les vides.

Qu'elles que soient la pensée et les raisons de ceux qui ont proposé cette intention, après l'avoir soumise aux bénédiction de Sa Sainteté Pie X, nous devons nous unir au Sacré Coeur et concentrer nos supplications en faveur de nos frères des Etats Unis. Et nous le ferons avec d'autant plus d'ardeur qu'ils sont nos voisins, voire même nos compatriotes pour plus d'un million et demi d'entre eux.

Aux Etats Unis, l'on compte, d'un côté, environ trente millions d'indifférents ne se réclamant d'aucune religion et les protestants répartis en cent soixante-quatre sectes; de l'autre à peu près quatorze millions de catholiques.

Qu'il y ait action et influence réciproques des uns sur les autres, nul ne saurait en douter: c'est dans l'ordre naturel des choses. Les catholiques ne peuvent vivre dans une atmosphère saturée de matérialisme, sans que bon nombre, de tempérament plus faible, en soient affectés et même anémiés. En revanche, le catholicisme lui-même est par ses dogmes immuables, par sa haute morale, par son esprit de tradition et ses principes d'autorité—un réactif puissant d'un protestantisme en pleine déroute.

Hermas Lalonde, S. J.

Grand Pique-Nique

EGMONT BAY

Les paroissiens d'Egmont Bay auront un Grand Pique-Nique, sur le terrain de l'église.

MERCREDI LE 19 JUILLET

La somme réalisée à ce pique-nique sera pour aider à la construction d'une nouvelle église.

Il y aura des amusements de toutes sortes pour le plaisir des visiteurs.

Bonnes tables de rafraichissements où les goûts les plus délicats seront satisfait.

Venez en foule. Tous bienvenus. J. F. ARSENAULT Secrétaire.